VENTES PAR LE MARSHAL.

A Théodore vs. Larieux.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 15 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 armoir, 6 chaises, 1 miroir, 2 tables, et ustensiles de chambres, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

E. Dousing vs. J. Jaré.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mercredi 13 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 comptoir et étagères, une quantité de bouteilles de liqueurs, saisis dans l'affaire ci-dessus.
31 oct L. DAUNOY, marshal

John Newlan vs. Pino.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 17 novembre, sur les lieux, 1 comptoir, étagères, 5 barriques de liqueurs, bariques peint, 2 cabinets chandelle, 300 bouteilles vin rouge, 8 do. Muscat, une quantité de savon, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

Cohsaid Hursey vs. Brousseau et femme.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 2 décembre à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Philippi et Poydras, une certaine maison en bois, située à côté du Bayou, canal Gravier, saisie dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

Jones & Gilmone vs. Mlle. F Guillaume.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 14 novembre, à 4 heures, au Principal, 1 armoir, 1 douzaine de chaises, 2 bois de lits, 1 paire de fer à repasser, pelles et pincettes, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.
1 nov L. DAUNOY, marshal

John Moury vs. Capt. Hunter, le bateau à vapeur Highlander et propriétaires, Thas. Standy vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 30 novembre, à midi, au café de Hewjett, le bateau à vapeur Highlander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
29 oct L. DAUNOY, marshal

Wilson & autres vs. John Blair, bateau à vapeur Plough-Boy et Pearl River et propriétaires.

EN vertu de dix-neuf writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi, 28 novembre prochain, à 4 heures de l'après-midi, au bas du chemin-à-coulisses, une quantité de bois de pin carré, propres à faire des barres d'anspect et autres ouvrages. Aussi, un grand bateau plat construit afin de transporter des coquillages du lac au chemin-à-coulisses et un ancre de fer, saisis dans l'affaire ci-dessus, sur lequel le demandeur a un privilége.
28 oct L. DAUNOY, marshal

Jared Farnum et autres vs. capitaine Blair, le bateau à vapeur Pearl-River, et propriétaires.

EN vertu de douze writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 28 novembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St.-Louis, le bateau à vapeur Pearl-River, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 oct L. DAUNOY, marshal

James Waters vs. S. Blair, le bateau à vapeur Plough-Boy, et propriétaires, Francis Fidler vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi, 26 novembre, à midi, à la Bourse Hewlett, le bateau à vapeur Plough-Boy, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus
25 oct L. DAUNOY, marshal

MME. JENE. MICHEL, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a transporté son magasin de la rue de Chartres à la rue Toulouse, No. 80, en face de la Banque Consolidée, et elle informe aussi qu'elle vient de recevoir un très joli assortiment de MODES et de NOUVEAUTES. 7nov—3

VIN DE CHAMPAGNE SUPERIEUR.

EN débarquement du navire New-Orléans, et à vendre par les soussignés, 70 paniers de Champagne-Couronne, qualité supérieure. E. JOHNS & CO,
31 oct rue de Chartres, No. 87

17 CAISSES Sardines à l'Huile, en débarquement du navire New-Orleans, à vendre par JULES LE BLANC,
30 oct rue Royale, No. 103

PIANOS DE PARIS.

RECU par le navire New-Orléans, et à vendre par les soussignés : 5 Pianos carrés en bois de Courbari à 6½ octaves, sommiers en fer, de la fabrique de MM. J. Pleyel & co., de Paris, 1 do. en bois d'acajou, 2 do. en bois de Palissandre à 6½ octaves, 2 pianinos, do. do. très élégants 1 do. en acajou, tous de la même manufacture; 1 caisse de musique pour piano.

Aussi : Un assortiment de flûtes en bois de Buis, d'Ebène et de Grenadille avec depuis 6 à 12 clés
E. JOHNS & CO, rue de Chartres,
30 oct No. 87, entre Bienville & Conti

DROGUES, MEDICAMENS, &c.

LES soussignés viennent de recevoir et ouvrent en ce moment 300 ballots formant un assortiment complet de drogues, médicamens, préparations chimiques, remèdes secrets, parfumeries, instruments de chirurgie, couleurs, huiles, &c. Les dits articles ayant été choisis, par l'un des associés, pendant son séjour à New-York, Philadelphie et Baltimore, sont garantis de première qualité et seront vendus à des prix raisonnables. Messieurs les marchands de la campagne et les droguistes sont invités à venir examiner l'assortiment au No. 99, rue de Chartres.
30 oct DUCONGE & PEYCHAUD

A LOUER.—Une excellente domestique créole, fidèle et intelligente ; s'adresser au No. 23, rue St. Louis.
3 octobre

CAFE.—500 sacs café vert de la Havane, à vendre par BORNE & BECKWITH,
23 oct rue de la Nouvelle-Levée, No. 15

LA BANQUE DE LA LOUISIANE escompte et négocie les Traites sur la Mobile, Tuscaloosa et Selma, Natchez, Nashville, Louisville, Lexington, Cincinnati et Pittsburg ; sur les villes atlantiques
22 oct RICHARD L. BOOKER, caissier.

[illegible] Genestand, de Marseille et à vendre par les soussignés, 9 balles Opium de Thébes, [illegible] de qualité supérieure.
T. NICOLET & Co.

AVIS.—Le soussigné de sucre de la nouvelle récolte, première qualité et livrable de suite, à vendre par
14 oct BLANC & BRUGIER

A VENDRE les propriétés suivantes, savoir : deux maisons à étages, de six appartements chaque, situées rue Condé, entre Bayou et Quartier.

Un Terrain avec Maison presque achevée, situés faubourg Washington.

Deux Terrains situés faubourg Montreuil, l'un faisant face à la rue Désirée et l'autre à la rue Elmire, de 60 pieds sur 120, se joignant dans la profondeur.

Un Terrain faisant encoignure des rues Elmire et des Grands-Hommes, avec une jolie Maison nouvellement bâtie ; le terrain a 60 pieds sur 120.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné, rue St. Louis, No. 55.
14 oct A. J. ATOCHA.

TRAITES sur France à vendre par
22 oct FR. PERRET & GALLY, 59, rue Toulouse

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.

90 ACTIONS de la Banque de l'Union de la Louisiane, (de la campagne) à vendre par
14 oct P. J. TRICOU, rue St. Louis.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Bordeaux et Marseilles, à vendre par
9 oct A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur France, à vendre par :
1 oct J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par
7 oct P. J. TRICOU, rue St. Louis.

LETTRES DE CHANGE sur France et New-York, à vendre par
25 sept T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur l'Angleterre, à vendre par 6 sept BENJ. BOOTH & Co.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par
4 sept A. ST.-GEORGES.

LETTRES DE CHANGE sur Marseille, à vendre par 31 août JULES LE BLANC,

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par JULES LE BLANC,
12 août rue Royale, No. 103

TRAITES sur l'Angleterre et New-York, à vendre par 3 juillet BENJ. BOOTH & CO,

LETTRES DE CHANGE sur Paris, à vendre par 10 mai I. OGDEN & CO.

20 BOUCAUDS de Sucre, à vendre par
5 nov BLANC & BRUGIER

BEAUX FRUITS A L'EAU-DE-VIE.

QUELQUES caisses beaux fruits à l'eau de vie dans des bocaux de verre, reçues en magasin et à vendre par le soussigné, tels que Pêches, Abricots, Cerises, Prunes vertes et Poires. S'adresser à
WM. SMITH, rue de la Douane, No. 85.

N. B Un assortiment complet de confitures et gelées du Nord, sauces pour poisson, &c.—Confitures de la Havane et de Canton. 9 nov

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il a transporté sa boutique du No. 46 au No. 30, rue Conti près l'Hôtel de M. Richardson, et il profite de cette même occasion, pour annoncer qu'il vient de recevoir un bon assortiment de peaux d'une des premières manufactures de Paris.
30 oct—6,2ps P. SOUDE, bottier.

LES soussignés offrent à vendre un assortiment de Drogues et Médecines, reçues par les derniers arrivages comme : Houblon; Guaco, Miel en tierçons; Beurre de cacao; Sarsepareille, Camomille romaine, Camphre; Crème de tartre; Quinquina en écorce et en poudre; Rhubarbe en racine et en poudre; Canelle de Ceylan; Huile essentiel de roses, do. de neroli, do. de camomille; do. de valeriane; do. de canelle; do. de noix muscade liquide; Fleurs de sureau; de violette; de lavende et de guimauve ; Gomme arabique; gutta; adraganthe; Résine tracamahacca; elem; et copal ; Herbe de rue; belladone; digitale; marrube; sauge; espigelas; Racine de guimauve, d'ipéca; Ether sulphurique; nitrique; acétique; Elaterium, Thridace; Quinine, Acide sulphurique; nitrique, hydrochlorique, &c.
29 oct C CUSACHS & CO.

Bureau de la Compagnie des Architectes,
Le 1er. novembre 1833.

AVIS.—De bons Maçons trouveront de l'emploi en s'adressant à G. G. Holdship, à la Presse à coton à vapeur de la Levée.
1 nov. SOMMEREAU, Secrétaire

UN homme d'un âge mûr, et bien recommandé, s'offre comme bon jardinier ou pour le défrichement des terrains, il acceptera de modestes appointements.

Pour plus ample information, s'adresser rue Royale, No. 267. 1 nov—2.

JOSEPH CUVILLIER, notaire public, vient de transporter son étude, de la rue St. Louis, à la rue Royale, No 132, où on le trouvera constamment depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.
21 oct—6,3ps

LES soussignés offrent en vente un assortiment d'Indienne ayant droit au drawback et convenables pour le marché mexicain. FR. PERRET & GALLY,
22 oct rue Toulouse, No. 59

FARINE—750 barils de farine superfin, à vendre par P. H. PETITPAIN,
21 oct encoig. Chartres & Toulouse

MAQUEREAUX—100 barils maquereaux No. 3, en débarquement du navire Helen Mar, à vendre par P. H. PETITPAIN,
21 oct encoig. Chartres & Toulouse.

108 barriques Vin de Bordeaux, 500 caisses Pauillac et Médoc, en débarquement de la barque Zilia, de Bordeaux, et à vendre par
23 oct P. O. SORBET, 118, rue Royale

LA BANQUE DE L'UNION DE LOUISIANE, tirera des checks sur New-York et Philadelphie, au pair
21 oct J. B. PERRAULT, caissier.

FRUITS DE MARSEILLE.—Divers articles arrivant de Marseille, tels que huile douce de qualité, salaisons assorties; fruits à l'eau-de-vie très-beaux; vin muscat et de côtes ; liqueurs, fruits cristalisés, à vendre par L. H. LOREILHE,
successeur de Lanavit.
21 oct encoig. Bourbon & Douane

A VENDRE—160 boucauts de sucre sur deux habitations, 50 boucauts sur chaque ; s'adresser à P. DUBERTRAND,
21 oct rue St. Louis, No. 78

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont maintenant en magasin un grand assortiment de Marchandises sèches, parmi lesquelles se trouvent, des Couvertes de 3 et 3½ points ; Couvertures françaises ; idem anglaises de tout genre ; Kersey en laine ; dito en laine et coton ; Linsey uni et croisé ; Coton gris 3-4, 4-4 et 5-4; idem blanc 3-4 et 5-4; idem extra fort, gris, croisé et uni; Cotonnades 7-8 et 4-4; Indiennes bleues et noires; Batiste; Jaconets ; Satinet bleu, gris et couleurs de fantaisie, Drap et Casimirs noirs, bruns, bleus, verts et autres couleurs ; Mérinos en couleurs, 3-4, 7-8 et 6-4, et divers autres articles. S. W. OAKEY & Co.
rue de Chartres, No. 38, encoignure de la rue de la Douane.
18 oct

FSAUTON, rue de la Vieille-Levée, No. 42, vient de recevoir par les derniers arrivages du nord, 400 caisses et demie caisses de vitres assorties comme suit : 7x9, 10x12, 10x13, 10x15, 11x14, 11x16, 12x15, 12x17, 13x15, 15x22, 18x24, 8x10, 9x14, 10x14, 10x17, 11x15, 12x14, 12x16, 12x18, 14x22, 14x24. *De plus*, 300 barilets blanc de céruse, de Metherwill & Brothers ; et un assortiment de peintures, de toutes couleurs qu'il vendra à bon marché. 7 oct

BRIQUES de Baltimore, de Berry, première qualité, débarquant du brick Bourne, et à vendre par
HARRISON, BROWN & CO,
11 oct. rue Royale, No. 117.

RIZ—160 boucauts de riz, en débarquement de la goélette Kenawa, de Charleston, à vendre par
41 octobre F. H. PETITPAIN,
encoignure Chartres et Toulouse.

CHAUDRONNIERS, POMPIERS, HYDRAULICIEN ET MECANICIEN,
RUE CONDE, No. 96
Entre les rues Dumaine & St. Philippe.

A L'HONNEUR de prévenir les habitans de la Louisiane qu'il fabrique toutes sortes de Chaudières à Sucre, à Cuite, à Rainerie, Lampes, Cuillers et Ecumoirs à Sucre, &c. &c.

Il apporte de France les dernières modèles d'Appareils Distillatoires qui y ont été perfectionnés par les meilleurs distillateurs, tels que Dérone, Baglioni, Dérode, Zie, Adam, Bérard, &c. Il est lui-même inventeur et propriétaire d'un nouvel appareil distillatoire qui, sans être aussi expéditif que celui de Dérone et de Baglioni offre à Messieurs les fabricants de Rhum et de Tafia, les mêmes résultats pour les quantités qualités et pour la rectification des Alcools et beaucoup plus de sécurité dans le travail sans être assujetti à cette grande surveillance indispensable pour les autres appareils. Il fabrique toutes sortes d'alambics à cornue, à la Chaptal, à la Beaumé, &c.

Il est également inventeur et propriétaire d'un nouvel alambic rectificateur donnant deux résultats pour un, dans le même espace de tems.

Pour ces chaudières, appareils distillatoires et alambics, il va sur les lieux, fait construire les fourneaux, met les appareils en place et les fait marcher jusqu'à ce que celui qui veut le conduire soit parfaitement instruit. Il fait et confectionne toutes espèces de Pompes à incendies, à Arrosage montées sur brouette, Pompes de puits aspirantes, foulantes et élévatoires (dites anglaises). Pompes à irrigation enlevant une très grande quantité d'eau avec une force bien plus forte, et cela en raison de ce que ces pompes sont sans pistons, sans aucune espèce de frottement quelconque et ne doivent pas se déranger en aucune manière. Il en construit dans le même genre pour enlever les sirops ou tout autre liquide bouillant, qui ne laissent rien à désirer pour le service et la solidité et qu'il garantit de tout dérangement.

Il fabrique également des Garde-robes ou sièges inodores à soupapes hydrauliques qui ne laissent évaporer aucune odeur, les matières fécales y séjourneraient-elles un mois et plus.

Il fabrique encore des Fontaines à filtrer pour épurer dans très peu de tems une assez grande quantité d'eau potable sans le secours d'aucun corps étrangers. Fait toutes sortes de Chaudières à Bière, à Teinture, à Suif, à Cire; Baignoires et leurs cylindres; dito à fourneaux; toutes sortes d'établissements de bains non publics ou pour maisons particulières; Batteries de cuisine en cuivre et en tôle; Couvertures de maison, dalles, tuyaux de descente, de conduits et robinets pour fournir l'eau dans les différentes pièces d'une maison, tels qu'il les a établis en 1828 dans le grand Hôpital de Bordeaux.

Il se charge du raccommodage de toutes sortes de chaudières, de l'étamage de toutes sortes de pièces, et de la fabrication de tout ce qui peut se faire en cuivre, en tôle et en zinc.

La modération de ses prix, le fini et la solidité qu'il donne à tout ce qui sort de son attelier, le mettant à même d'assurer les personnes qui l'honoreront de leur confiance qu'elles auront lieu d'être satisfaites. 9 sept

PERDU—Lundi matin, il a été perdu une grosse clef de cuisine, appartenant à une cassée en fer. La personne qui l'aura trouvée est prié de la remettre à la buvette de l'Hôtel Bishop's où on lui donnera une récompense sur la demande. 8 nov—6

MAGASIN DE VOITURES au No. 12 et 14, Rue de la Douane reçoivent les Mississippi et Arkansas Henry Lee, Chaudier Price et autres arrivages récents, UN GRAND ASSORTIMENT DE VOITURES, parmi lesquelles sont des phaétons légers à un cheval, autre voitures, coi-cabriolets, et autres voitures élégantes, et de toutes les prix très-modéré, pour du comptant ou en bons billets.
7nov A. WALTON.

PIERRES A BANQUETTES ET FOIN.

LA Cargaison du brick Active, se composant de 300 pieds de pierres à banquettes et 60 balles de foin. Ces articles sont en débarquement et en vente chez
6 nov LINCOLN & GREEN.

FRUITS NOUVEAUX, VINS ET EAU-DE-VIE.—700 caisses de raisins secs; 80 couchons de raisins en grappes; 80 tonneaux de vin de Malaga sec ; 30 do. de Malaga doux ; 100 pipes d'eau-de-vie d'Espagne, en débarquement du brick Independence, venant de Malaga et en vente chez
6 nov LINCOLN & GREEN.

LES soussignés offrent en vente les articles suivants, débarquant du navire Creole et Austerlitz ; 100 boîtes de Souchon; 30 barils de Bœuf de nouvelle Boston; 300 boîtes de Savon; 50 boîtes de gingembre confites; 127 paquets de papier à imprimer; 160 rames de grand papier à enveloppes. J THAYER & CO,
6 nov rue des Magasins, No. 29

CIGARRES—25 milliers de cigarres de première qualité, en débarquement de la goélette Anite de la Havane, à vendre par F H PETITPAIN,
6 nov encoig. Chartres & Toulouse

CAFE—239 sacs de café, en débarquement de la goélette Intrepido, de la Havane, à vendre par F. H. PETITPAIN,
6 nov encoig. Chartres & Toulouse

EN débarquement du navire Balachata, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, rue Royale, No. 147—Vins en barriques, haut St.-Emilion de 1825 ; Grave medoc 1828 et Canoy 1828 ; ainsi que 5 pipes eau-de-vie 4me. preuve—Le tout à des prix raisonnables ainsi qu'un grand assortiment des mêmes articles arrivés par d'autres navires.
6 nov P. LAFAYE.

BANQUE DES ARTISANS ET COMMERCANTS 5 Novembre 1833.—A vendre des Traites à vue sur New-York au pair.
5 nov JAS. B. HULLIN, caissier.

CHARBON DE LEHIGH—En débarquement du navire Chandler-Price, 150 boucauds charbon de Lehigh, cassé et tamisé, un article avantageux pour l'usage des familles, à vendre au No. 89, rue de Chartres.

N. B. Les personnes qui résident dans la partie inférieure de la ville, pourront laisser leurs ordres au No. 227, rue des Remparts.
5 nov DUCONGE & PEYCHAUD.

EAU DE FLEURS D'ORANGER TRIPLE—en débarquement du navire New-Orléans, du Hâvre, 13 estagnons d'eau de fleurs d'oranger, de qualité supérieure, à vendre par DUCONGE & PEYCHAUD,
5 nov rue de Chartres, No. 89.

LES soussignés informent le public et leurs amis en particulier, qu'ils viennent de former une société traitant du Courtage en tout genre, sous la raison de Laroche & Gautier. Par l'exactitude et la précision à s'acquitter des affaires qui leur seront confiées, ils espèrent mériter la confiance et l'encouragement de leurs commettans.
H. LAROCHE.
J. M. D. GAUTIER,
4 nov.—1m Rue de Chartres, No. 169.

A LOUER—Une ECURIE pour deux chevaux, un Remise et un Grenier au-dessus, le tout bâti en briques. S'adresser rue Bourbon No. 278, entre Dumaine et St. Philippe. (16 oct)

LES soussignés ont reçu par la barque Harlequin, 40 caisses Indiennes imprimées assorties; 6 caisses Peaux de Boettes ; 4 caisses Velours, et une quantité de Toile à drap grises qu'ils offrent à vendre
11 oct B. BOOTH & CO.

MADAME VOILQUIN, rue Royale, No. 216, entre Ste. Anne et Orléans, vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli assortiment de CHAPEAUX DE DEUILS. 22 oct

---

[illegible] dites rues, sont par le présent notifiés d'avoir à mettre en [illegible] conformément à la loi.

Dans la rue [illegible], depuis celle de Soubée jusqu'à la rue de la Levée, devant les propriétés de MM. Chew, McCalley, Bibb, G. Baumgard, De Passau, Minstein, Sturgess, Levens, Orr, Dayle, Walker, Mourn et autres propriétés.

Dans la rue ST.-ANDRE' depuis celle de Chippawa [illegible] de la Levée, devant les propriétés de MM. B. [illegible], Kay, Heffernin, Pignatelli, Thom[illegible] Francisco, et autres non-résidents, noms inconnus.

Dans la rue JOSEPHINE, depuis celle de Jersey jusqu'à la rue de la Levée, devant les propriétés de MM. Koerner, Kaiser, Woodman, Salter, M'Cally, Coffin, Asylum, et autres, non-résidents et inconnus.

Dans la rue ADELE, depuis celle de Fulton à la Levée, devant les propriétés de MM. Kay, M'Cally, Heffernin, Pignatelli, Connolly : Lanier, Francisco, Lamb, Thompson, Dayly, et autres non-résidents et inconnus.

Dans la rue JACKSON, depuis celle de Jersey jusqu'à la Levée, devant les propriétés de MM. Klem, Asylum, Sissel, Adams, et autres inconnus et non-résidents.

Dans les rues de JERSEY et ELIZABETH, devant les propriétés de MM. Koerber, Nicolson, et autres, inconnus et non résidents.

Dans les rues SOUDE' et CHIPPAWAU, devant les propriétés de MM. Sturgus, Butler, Coffee, Walton, Kaiser, Woodman, Chew, Asylum, Thomas, et autres, inconnus et non résidents.

Dans les rues BELLGARD et FULTON, devant les propriétés Chew, Thomas, Fulmer et autres, non résidents et inconnus.

Dans les rues de ST. AMAND et ROUSSEAU, devant les propriétés de MM. Salter, Baumgard, Orr, Beckman, Adams, Pignatelli, Heffern, Dayley, Adams, Layton, et autres, inconnus.

Dans les rues RELIGIEUSE & BELLECHASSE, devant les propriétés de MM. Brown, Walker, Bannegan, Turner, De Passau, Dayly, Baccus, et autres, non résidents et inconnus.

A SAVOIR—Tous les ouvrages, tels que fosses et banquettes, dans la rue de la Levée, lesquels n'ont pas encore été faits à cette époque, sur certains lots dont les nombreux propriétaires sont inconnus.

ET AUSSI :

Les ponts suivants, placés dans les rues ci-dessus désignées ont besoin de réparation et dont la plupart sont à refaire d'être refaits :

1	pont dans les rues	Laurel et St. André.
2	" " "	Rousseau et St. André,
2	" " "	St. Amand et Ste. Marie,
1	" " "	Levée et Adèle.
1	" " "	Fulton et Josephine,
2	" " "	Rousseau et Josephine.
1	" " "	Levée et Jackson,
1	" " "	Rousseau et Philippe,
1	" " "	Chippawau et Jackson,
1	" " "	Magazins et Jackson,
1	" " "	Britannique et Josephine,
1	" " "	Popular and Josephine,
1	" " "	Chesnut et Josephine,
1	" " "	Magazin et Josephine,
2	" " "	Livesay et Josephine,
1	" " "	Chippawau et Josephine,
1	" " "	Jersey et Josephine,
1	" " "	Nuns et Religieuses,
1	" " "	St. Armand et Pérenté
1	" " "	Bellgarde "
1	" " "	Sophie et "
1	" " "	Collège et "
1	" " "	Britannia et "
1	" " "	Colleges et "
1	" " "	Sicily and et Britannia,
2	" " "	Ste. Marie et Tenture,
1	" " "	St. André et Popular,
1	" " "	Magazin et St. Andrew,
1	" " "	Lavenak et "
1	" " "	Oeilet et Ste. Marie.

Si Dieu au 15 novembre prochain, les dits travaux n'étaient pas finis, ou mis en état, ils seront le dit jour adjugés au plus haut et dernier enchérisseur, conformément à une ordonnance passée par le président et le conseil de la ville de Lafayette.
J. WINTERS,
7 nov—8 Officier de Police.

LA a été conduit à la geole de paroisse de Jefferson, une négresse nommée HENRIETTE, se disant appartenir à M. D'Aquin, de la paroisse Jefferson ; et aussi une négresse PAVY, se disant appartenir à Marie Reane. Les propriétaires des dits esclaves voudront bien venir les retirer en payant les frais habituels.
J. CHARBONNET,
9 nov Shérif.

Henderson & McMahan contre *Rouvez & Co.*

VENTE par le Shérif de la paroisse de Jefferson.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par le juge Gayarré, de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, pour du comptant, tous les matériaux de la sucrerie de MM. Rouvez & Co., qui consistent en bois de charpente, briques et chaudières. La vente se fera sur les lieux, au faubourg Livaudais, vis-à-vis la propriété de M. B. Boisson, à une heure de l'après-midi.

Paroisse de Jefferson, le 8 novembre 1833.
9 nov J. CHARBONNET, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—No. 7079—*Robert P. Todd* contre *ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, avis est donné qu'une assemblée des dits créanciers aît lieu en l'étude de Wm. Boswell, not. public, le jeudi, 12 décembre 1833, à 10 heures du matin, afin de délibérer sur la situation des affaires de l'insolvable; jusqu'à ce jour, toutes poursuites contre sa personne et ses biens, sont et demeurent suspendues. M. C. Roselius a été nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la cour,
9 nov—10,2ps F. BUISSON, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Chs. Maurian—*H. Thistle* contre *ses créanciers.*—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable, ait lieu en l'étude de Wm. Christy, not. public, le 18 du courant, à l'effet de délibérer sur la situation des affaires du pétitionnaire; et en attendant toutes les poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.

Par ordre de la cour,
7 nov—3 P. A. GUYOL, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, tenu en et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1833—Présent Ch. Maurian, juge—[No. 7083]—*James Hylands* contre *ses créanciers.*—La cession des biens du débiteur ayant été acceptée par la cour, au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers dudit débiteur ait lieu en l'étude de M. Hugues Pédesclaux, notaire public, jeudi 14 du courant, pour délibérer sur les affaires du demandeur et qu'en attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues. Par ordre de la cour,

Bureau du Greffier, 2 novembre 1833.
4 nov—3 F. BUISSON, dép. gref.

COUR DE DISTRICT.—Samedi, 2 novembre 1233—*Pierre Pujol Ferret* contre *ses créanciers*—No. 10570—Sur motion d'Albert Hoa, avocat de F. B. Le Beau, syndic dans cette affaire et après avoir déposé au greffe, un tableau de distribution, il est ordonné par la cour, que les créanciers du dit insolvable et de tous autres intéressés déduiront avant le samedi 16 courant, leurs motifs d'opposition s'il en ont, à ce que le dit tableau soit homologué et confirmé selon la loi et le dit syndic déchargé de toute responsabilité. Extrait des minutes.
5 nov—4 JNO. L. LEWIS, gref.